

FICHE DE POSTE	SALARIÉ·E POLYVALENT·E
SUPPORT D'ACTIVITÉS	TRAVAUX AGRICOLES

CONVENTION COLLECTIVE	ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (IDCC 3016) Emploi-repère : salarié·e polyvalent·e des ateliers et chantiers d'insertion
CONTRAT	Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) – Contrat initial 26h/semaine sur 6 mois Rémunération au SMIC horaire (1154.86€ bruts) Horaires de travail initiaux du lundi au jeudi de 08h30 à 15h00
OBJECTIF	L'objectif du contrat est l'insertion socioprofessionnelle de personnes par la réalisation d'activités économiques, la formation et l'accompagnement vers l'emploi.
LOCALISATION	Début et fin de la journée de travail à La Roque d'Anthéron

TÂCHES TECHNIQUES À RÉALISER	ACCOMPAGNEMENT DE PARCOURS
<p><i>En équipe encadrée sur le jardin de La Roque d'Anthéron, réaliser des travaux agricoles contribuant à l'exploitation de parcelle en maraîchage biologique.</i></p> <p>► TRAVAUX POLYVALENTS Principalement dans la phase de démarrage de l'action (septembre à décembre 2021)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux d'aménagement agricole (serres, cabanon, irrigation, entretien de parcelle) ▪ Travaux d'aménagement de locaux (nettoyage, peinture, installation) <p>► MARAÎCHAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation de sols sous serre et en plein champ ▪ Semis et installation de plants agricoles et arboricoles ▪ Fertilisation de sols ▪ Surveillance et entretien des cultures ▪ Récolte des productions ▪ Préparation et conditionnement pour la livraison <p><i>Sur certains postes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Livraison et conduite de véhicules ▪ Commercialisation des productions ▪ Tâches de travaux paysagers <p>► TÂCHES TRANSVERSALES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurisation et sécurité des travaux ▪ Chargement / déchargement ▪ Entretien des équipements, véhicules et locaux ▪ Utilisation d'outils à main ▪ Utilisation de machines ▪ Utilisation d'équipements de sécurité <p>► APTITUDES ET EXIGENCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux en extérieur (intempéries, allergies) ▪ Efforts physiques (marche, posture debout et pliée) ▪ Port de charges, manutention ▪ Travaux en équipe 	<p><i>Durant le contrat de travail, mobiliser des temps de formation et d'accompagnement socioprofessionnel obligatoires avec un objectif d'accès à l'emploi.</i></p> <p>► CONSTRUIRE UN PROJET VERS L'EMPLOI S'orienter professionnellement, résoudre ses difficultés et mettre en œuvre un plan d'actions réaliste vers l'emploi (entretiens, rencontres et immersions en entreprise)</p> <p>► VALIDER DES REPÈRES PROFESSIONNELS En situation de travail, acquérir ou consolider des repères professionnels nécessaires pour accéder à l'emploi, en les évaluant régulièrement.</p> <p>► SE FORMER DURANT LE CONTRAT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valider des certifications durant le parcours : CLÉA, Sauvetage Secourisme au Travail, Code de la Route, CACES, habilitations, etc. ▪ Consolider des savoirs de base et numériques : préparation aux certifications, mise à jour de CV, utilisation de courriels, démarches dématérialisées, recherche d'emploi via internet, etc. ▪ Bénéficier d'ateliers de formation complémentaires : français à visée professionnelle, ateliers pédagogiques, etc.